



Abus de confiance?naivetée? escroc?

Par **serge**, le **07/02/2011** à **19:30**

Bonjour, rnma compagne a des maisons en commun avec son ex compagnon dont elle est séparée depuis 4 ans ce dernier habites dans la maison qu'ils avaient en commun elle lui demande un loyer de 250 euros bien que la location en vaudrait 900 a l'époque c'était parce que sa situation ne lui permettait pas de payer plus (plus maintenant), elle lui a fait confiance et sous une certaine pression elle se rend compte que celui ci a abusé de sa naivetée comme sur la vente d'un terrain bien en dessous du prix réel (en 2009)terrain qu'il lui a acheté et dont elle na pas eu l'argent!,ils ont tjrs un compte joint qui leur sert pour la gestion des maisons hors celui ci s'est servis a plusieurs reprises d'autre part il paye ses factures d'eau et de taxe d'habitation avec ce compte est il possible pour elle de récupérer cet argent par la justice? (j'oubliai que ce terrain est tjrs payé par le compte joint alors qu'elle n'en est plus propriétaire) merci de vos réponse bien que pas facile de comprendre la situation

Par **Marion2**, le **07/02/2011** à **19:38**

Tout d'abord, il faut qu'elle se retire au plus tôt de ce compte-joint.rnrnLe terrain n'a pas été estimé ????rnrnIl lui avait acheté un terrain ? L'acte de propriété était au nom de votre amie ?rnrnSi c'est le cas, comment se fait-il qu'il ait pu vendre ce terrain ?

Par **serge**, le **07/02/2011** à **19:47**

merci de votre réponse le terrain avait ete achete en commun avec une des maisons en location